


<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 20 Procurations : 6 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 26</p>	<p>L'an deux mille seize, le vingt-neuf juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 22 juin 2016</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA, Laurent VALLET.</p> <p>PROCURATIONS : Carine PAILLAS à Michel PASDELOUP, Andrée ESCAICH à Bernadette SERRES, Corine CORDELIER à Alain PACE, Bruno BENOIST à Geneviève FABRE, Magali GRANDSIMON à Marie-Ange KOFFEL, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.</p> <p>ABSENTS : Thierry LAZZAROTTO, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Maryvonne SALES</p>	
<p>N° 4383</p> <p>OBJET :</p> <p>Demande de subvention – Temps libre prévention jeunesse 2016/2017</p>	<p>Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de son action en direction de la Jeunesse, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a mis en place de nombreux dispositifs.</p> <p>Le dispositif « Temps libre prévention jeunesse » (TLPJ), qui s'adresse au public 8-18 ans, a pour objectif la prévention et la lutte contre le désœuvrement des jeunes.</p> <p>La Commune de Seysses par son service enfance jeunesse et sports, et plus particulièrement le Point Action Jeunes, s'inscrit pleinement dans cet objectif et propose depuis de nombreuses années des projets en ce sens.</p> <p>Pour l'année scolaire 2016/2017, l'atelier « Studio Photo » sera reconduit et développé. Cet atelier permet aux jeunes de travailler autour de la photo et la vidéo. Des thèmes sont proposés afin de diversifier les projets. Les jeunes peuvent être modèles ou venir avec leurs appareils photo et faire eux même des photos. C'est un excellent outil pour travailler sur des sujets plus sensibles et faire un travail de prévention. Cet atelier a lieu au sein du PAJ mais peut bien entendu se déplacer. Il se déroule selon les projets, les mercredis, samedis ou vacances scolaires.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sollicite le Conseil Départemental pour une demande de financement de ces actions dans le cadre du TLPJ.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : - 6 JUIL. 2016</p> <p>Affiché le : - 7 JUIL. 2016</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 4 juillet 2016</p> <p style="text-align: right;"> Le Maire, Alain PACE  </p>